

FERDINAND DE SAUSSURE EN ARABE. CONDITIONS ET ENJEUX D'UNE RÉCEPTION FUTURE.

FERDINAND DE SAUSSURE IN ARABIC. CONDITIONS AND CHALLENGES FOR A FUTUR RECEPTION.

Mokhtar ZOUAOUI

Université Djilali Liabes de Sidi-Bel-Abbès/Algérie
mokh_zouaoui@yahoo.fr

Résumé : Nous nous proposons de penser, dans le présent article, les conditions d'une réception future arabe de la pensée linguistique de Ferdinand de Saussure telle qu'elle se laisse lire et interpréter dans les nouveaux textes récemment découverts et dans ceux déjà édités par Robert Godel, Rudolf Engler, Simon Bouquet, André Rousseau et autres. Après avoir passé en revue les principaux obstacles qui ont entravé une bonne réception arabe de la linguistique saussurienne, et esquissé les enjeux d'une réception future, nous proposons de mettre à profit la théorie d'une linguistique néosaussurienne de l'interprétation, telle qu'elle est formulée par Simon Bouquet pour engager cette réception future. Nous pensons, en effet, que la tradition linguistique arabe est à même de nous fournir les termes et les concepts nécessaires pour mener cette tâche. Que l'on pense par exemple au terme de mawqi' qui à notre sens dénote vraisemblablement celui de position syntaxique, ou celui de kalima, traduit à tort pensons-nous, par celui de mot.

Mots-clés : Ferdinand de Saussure, néo-saussurisme, linguistique arabe, réception, ḥarf, kalima, mawqi'.

Abstract: Our objective, in this article, is to think of the conditions for a future Arabic reception of the linguistic thought of Ferdinand de Saussure as it can be interpreted in particular in the new texts recently discovered and in those already edited by Robert Godel, Rudolf Engler, Simon Bouquet, André Rousseau and others. After having reviewed the main obstacles which hindered a good Arab reception of Saussurian linguistics, and sketched the stakes of a future reception, we will propose to take advantage of the theory of a Neosaussurian linguistics of interpretation, as formulated by Simon Bouquet to initiate this future reception. We believe, in fact, that the Arabic linguistic tradition is able to provide us with the terms and concepts necessary to carry out this task. Let us think for example of the term mawqi' which in our opinion probably denotes that of syntactic position, or that of kalima, wrongly translated we think, by that of word.

Keywords : Ferdinand de Saussure, neo-saussurism, arabic linguistics, reception, ḥarf, kalima, mawqi'.



1. Saussure à présent

À présent, le projet de Ferdinand de Saussure (1857-1913) est mieux connu, mieux documenté. Il nous est maintenant possible, en effet, grâce à l'essor des études saussuriennes menées durant les dernières décennies, notamment après la publication, en 2002, des *Écrits de linguistique générale*, de mieux saisir la singularité de sa pensée, de bien distinguer les éléments d'un programme novateur, celui d'une linguistique unifiée, conditionné par une vision cohérente des faits de langage. Cette attitude, on le sait, ne fut pas celle qui prévalut suite à la publication du *Cours de linguistique générale*, en 1916. À cette époque-là, voilà déjà plus d'un siècle, les comptes-rendus qui l'ont accompagné n'ont pas épargné Saussure, les thèses qu'on y découvrait n'avaient aux yeux de leurs rédacteurs aucun fondement et étaient dépourvues de toute scientificité.

Or, cette attitude n'était pas celle de la communauté scientifique qui accueillit la publication du *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes* en 1878, soit quarante ans auparavant, comme un acte scientifique rénovateur, à telle enseigne qu'un jour un savant de renommée demanda à Ferdinand, encore âgé de 21 ans, quelle parenté le liait à Saussure, preuve de la notoriété qu'eut l'auteur du *Mémoire*. Comment se fait-il alors, qu'après quarante ans de travaux, d'enseignements, de réflexions, de contemplations, d'observations sur les faits de langage, sur les diversités des langues, sur les usages de la parole conjugués à une fougue pour les textes helléniques, indous, germaniques et autres, comment se fait-il qu'après toute cette aventure intellectuelle si riche et variée, la pensée ne pouvait-elle produire que contradiction et non-sens ? La réponse est simple : le projet saussurien, avec la publication du *Cours* avait été, non pas perpétué, mais plutôt interrompu. Aussi, parle-t-on aujourd'hui de néo-saussurisme, et il s'agit, après la publication des *Écrits*, de l'urgence, et de la nécessité aussi, de renouer avec le projet qu'avait nourri Saussure depuis son jeune âge, celui de penser le langage humain à partir des langues et des usages qu'en font les sujets parlants. Il s'agit notamment de la lecture, de l'interprétation des textes inédits, nommés textes de l'Orangerie, pour repenser les sciences du langage et contribuer à un avenir de la linguistique.

Les derniers travaux qui concourent au renouveau du projet saussurien ont permis en effet de distinguer les traces d'une épistémologie. Il s'agit, plus précisément selon Simon Bouquet de la présence, dans les textes saussuriens, des éléments d'une épistémologie de la grammaire comparée, d'une métaphysique linguistique et d'une épistémologie programmatique d'une science du langage, trois domaines de pensée qui constituent autant d'axes de recherches programmatiques (S. Bouquet, 1997). C'est dans cette même perspective que s'inscrivent les principes d'une linguistique néosaussurienne de l'interprétation, élaborés par Simon Bouquet à partir des textes saussuriens, en se réclamant notamment d'un « enjeu principal d'une relecture de Saussure - d'une relecture qui cherche à saisir sa pensée épistémologique dans sa radicalité fondatrice et qui se l'approprie de manière à la poursuivre » (2012 : 32).

La sémiotique, la philosophie du langage ainsi que les sciences de la culture et des textes semblent elles aussi propres à tirer profit de ce renouveau, les dernières analyses de François Rastier (2015) le confirment. En effet, les études menées par F. de Saussure sur les anagrammes, informées naguère par *Les mots sous les mots* de Jean Starobinski (1971), ne sont plus seulement considérées du point de vue littéraire, mais bien plus encore comme une réflexion sur la sémiologie textuelle, « ensemble de déterminations réciproques

résultant de parcours interprétatifs qui passent sans cesse de l'expression au contenu et du contenu à l'expression » (F. Rastier, 2015 : 169), basée sur une conception sémiotique des langues.

Soulignons aussi que le projet saussurien n'est pas un projet d'ordre exclusivement linguistique, il n'a jamais été question, pour F. de Saussure, de faire de la linguistique un sujet d'intérêt en soi, aussi, « pour aborder sainement la linguistique, estime-t-il, il faut l'aborder du dehors, mais non sans quelque expérience des phénomènes prestigieux du dedans. Un linguiste qui n'est que linguiste est dans l'impossibilité à ce que je crois de trouver la voie permettant seulement de classer les faits. (2002 : 109). Les faits tant de langue que de parole pouvons-nous ajouter. Car la linguistique saussurienne, comme le montre F. Rastier, ne peut être réduite à une linguistique du signe. C'est une linguistique du texte, « non qu'elle ait cherché à faire une grammaire du texte, mais par ce que la définition même des unités grammaticales est renvoyée à la dimension du texte où ces unités, autrement vides et indéfinissables, prennent leur valeur » (2015 : 177). C'est dire aussi quelle importance a aujourd'hui une linguistique néo-saussurienne unifiant l'étude des faits de langue et de parole, pour les sciences de la culture, dans la mesure où : « Le texte isolé, écrit Rastier, n'a plus d'existence que le mot ou la phrase isolés : pour être produit et compris, il doit être rapporté à un genre et à un discours, puisque tout texte relève d'un genre qui le rattache à un discours et par là à un type de pratique sociale. Ainsi les théories de la textualité doivent-elles tenir compte de l'intertextualité ». (2009 : ii-iii).

Si nous nous sommes contentés de citer ici, parmi d'autres lectures, celles de S. Bouquet et de F. Rastier, il est tout aussi nécessaire de donner place à d'autres travaux qui, eux aussi, contribuent au renouveau de l'enseignement saussurien tels que ceux de Jean-Paul Bronckart et ses collaborateurs ainsi que ceux de Marie-José Béguelin. C'est que l'étendue du corpus saussurien, la multiplicité des thèmes de recherche abordés au fil de sa carrière par Saussure, la nature de ses textes ainsi que le style d'expression qui lui est propre, ont tous favorisé la diversité des lectures et cautionné leur pertinence. Or, si témoignant d'un renouvellement radical de la saisie de la pensée de Ferdinand de Saussure, ces travaux restent toutefois encore peu connus dans les universités arabes, dans lesquelles l'enseignement de la linguistique générale reste encore voué au contenu du Cours de linguistique générale. Ce dernier ainsi que les cinq traductions qui ont en été faites, dans les années quatre-vingt, constituent, avec toute la disparité qui les caractérisent, les seuls points d'accès à la pensée saussurienne. Il est rare, à l'exception de quelques cas isolés de ces dernières années, que l'on fasse référence, dans des ouvrages ou articles en linguistique, à Saussure en dehors du *Cours*. Les *Sources manuscrites* de Robert Godel (1957), les éditions critiques de Rudolf Engler et Tulio de Mauro – sans bien entendu parler des différentes éditions des *Trois cours* à partir des cahiers d'étudiants – ne constituent aucunement des lieux où l'on puisse aller puiser la formation linguistique proposée.

Aussi, entreprendre de penser les conditions et les enjeux d'une réception future de l'œuvre saussurienne nécessite au préalable que l'on fasse réhabiliter la pensée saussurienne authentique dans l'enseignement de la linguistique dans les universités arabes. La question de considérer Ferdinand de Saussure comme le père fondateur de la linguistique moderne à partir d'un texte qu'il n'a pas écrit n'a que rarement été posée, alors que, comme le rappelle à juste titre F. Rastier :

Loin d'avoir fondé la linguistique moderne, comme l'ont affirmé Lyons et tant d'autres, Saussure se situe tout entier dans la linguistique historique et comparée, qu'il réfléchit pour

la doter d'une épistémologie propre. Le couper de son contexte historique, c'est s'interdire même de percevoir son originalité et participer à son iconisation (2010 : 315).

2. Réhabiliter Ferdinand de Saussure

Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur le type d'enseignement de la linguistique générale que l'on dispense dans les universités arabes et en l'occurrence algériennes, spécialement dans les Départements de langue et littérature arabes, puisque les principaux concepts et principes que l'on continue encore de proposer aux étudiants s'inscrivent toujours dans une perspective réductionniste qui privilégie la lecture structuraliste. Or, dans cette même pratique réductionniste semblent cohabiter deux éléments hétérogènes qui renseignent sur la difficulté qu'éprouvent ces étudiants car, d'une part, cette même pratique réductionniste est notamment sanctionnée par la fameuse phrase qui termine le *CLG*, « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (1972 : 317), phrase diversement traduite en arabe, dans laquelle la langue est rendue le plus souvent par le terme *luġa*, et on continue, d'autre part, à dire à ces mêmes étudiants qu'une *luġa*, une langue, est un ensemble de « sons grâce auxquels on renseigne sur ses besoins », définition empruntée à 'Ibn Jinnî (2006 : 67).

Il va sans dire que ni la définition de la discipline ni celle de son objet, telles qu'elles sont ainsi explicitées dans les manuels de linguistique générale d'expression arabe, ne peuvent contribuer à fonder un enseignement approprié. Ainsi, la première démarche à inscrire dans un retour à Saussure est celle qui consiste à désarticuler cette association inadéquate. La langue, si elle est l'objet d'une discipline linguistique, ne saurait se réduire à un ensemble de sons. Ce serait de ce point de vue réduire toute l'étude de la langue à sa seule composante phonologique. En outre, la langue ne constitue, chez Saussure, qu'un principe organisateur dans l'ensemble complexe que constitue le langage, elle n'est en aucun cas l'objet exclusif de la linguistique qui de surcroît est double. Nous pouvons penser aujourd'hui avec Saussure deux types de linguistiques : une linguistique de la langue et une linguistique de la parole, dans une perspective unifiée susceptible de rendre compte du langage, non seulement en tant que faculté qui est dans l'homme, mais aussi en tant que phénomène. Or, est-il possible que l'on puisse réfléchir cette faculté si l'on s'abstient au seul enseignement de la langue arabe, sans jamais, ou rarement penser cette langue dans le groupe de langues auquel il puisse appartenir de sorte que l'on arrive à saisir ses traits distinctifs.

À ce titre, nous faisons remarquer que la traduction des trois termes saussuriens, langage, langue et parole, n'a jamais fait l'objet d'un consensus auprès des traducteurs tant du *CLG* que des autres manuels de linguistique, à telle enseigne qu'il devient difficile de saisir la vraie pensée linguistique de Saussure. Il n'est pas à notre sens possible de rendre la notion de langage par celle de *lisân*, alors que ce dernier terme désigne lui aussi la notion de langue. Nous préférons quant à nous observer la traduction de Tulio de Mauro de langue et parole par respectivement *lisân* et *kalâm* (1972 : 423) et réserver le terme de *luġa* pour traduire la notion de langage. Nous nous sommes expliqué sur ce sujet dans nos divers ouvrages sur Saussure, ainsi que dans notre traduction de *De l'essence double du langage* et des autres textes nouveaux de Saussure. Mais c'est dire aussi combien le langage en tant que faculté et en tant que phénomène n'a pu être pensé et ne peut l'être, dans une linguistique générale d'expression arabe qui s'éternise à ne pas distinguer les trois notions. Nous nous contenterons d'un seul exemple pour étayer notre avis, emprunté à la traduction du *CLG* faite par Youssef Ghâzi et Majid Nasr, dans laquelle on lit : « pris dans

son tout, le lisân (langage) est multiforme et hétéroclite, à cheval sur plusieurs domaines, à la fois physique, physiologique et psychique » (1986 : 21), et demandons-nous comment une telle assertion peut-elle être comprise alors que le terme de *lisân*, dans la tradition linguistique arabe, ne peut être saisi que généralement associé au qualificatif *'arabî*, dans l'expression « *lisân 'arabî* » qui signifie 'langue arabe', cette même expression étant vulgarisée notamment par le texte coranique, dans lequel non seulement le terme de *luġa* est inexistant, mais le terme de *lisân* désigne bien la langue, ainsi dans « *wa mâ 'arsalnâ min rasûlin 'illâ bi lisâni qawmihi liyubayyina lahum* » (*'Al-Qur'ân*, 14 : 4), (« Et nous n'avons envoyé de messenger qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer » (M. Hamidullah, 1959 : 272).

En fait, un des traits communs de la réception arabe de la linguistique occidentale consiste à forger de nouveaux termes, notamment par emprunt, pour rendre compte d'un métalangage qui, le moins que l'on puisse dire, procède avant tout d'une réflexion sur les langues indo-européennes, alors que la linguistique arabe est à même de fournir les termes arabes adéquats pour expliciter des conceptions linguistiques occidentales. La traduction du terme « mot » par celui de *kalima* est révélateur. Ainsi, si l'on consulte les dictionnaires de linguistique l'on se rendra rapidement compte qu'une telle équivalence est inadéquate. Le dictionnaire dirigé par Georges Mounin par exemple en donne la définition suivante :

Unité significative empirique de la grammaire traditionnelle, qui correspond mal au critère de séparabilité fonctionnelle (*-uble* n'est pas un mot) et aux critères de délimitation intonative (beaucoup de 'mots enclitiques et proclitiques sont liés au mot accentué voisin : en français le 'mot phonétique' ou groupe accentuel est parfois de cinq ou six 'mots' ou plus : Je ne le lui dirai pas). En fait le mot est empiriquement lié, dans la conscience linguistique des non-analphabètes, à sa forme écrite : c'est l'unité limitée par deux blancs, un signe de ponctuation et un blanc, ou l'inverse. Le mot n'est pas une réalité de la linguistique générale (2004 : 222-223).

Une telle définition mise en regard de celle que nous expliciterons d'après 'Az-zamaḥṣarî commenté par 'Ibn Yâ'îṣ montre qu'il est inadéquat de continuer à traduire « mot » par *kalima* comme il l'est pour d'autres termes. En effet, si la réception arabe de la linguistique occidentale, notamment saussurienne et post-saussurienne, s'est accompagnée le plus souvent par une arabisation par emprunt de nombreux termes, comme technique de traduction, elle s'est aussi aventurée à rapprocher des termes dont les notions ne peuvent être prises pour analogues. C'est que le plus souvent aussi ceux qui se sont voués à la traduction linguistique, notamment des langues étrangères telles que le français, l'anglais ou l'allemand, n'avaient pas une formation assez approfondie en linguistique arabe pour pouvoir déceler les notions similaires ou proches telles qu'elles se laissent définir dans les innombrables ouvrages de grammaire, de langue, de rhétorique, des *Uṣûl 'al-fiqh*, des sciences du Coran, etc.

3. Ferdinand de Saussure en arabe : Les enjeux d'une réception future

Contrairement à sa première réception, enclenchée par la traduction du *CLG*, dans les années cinquante et qui a donné à cinq traductions différentes, cette nouvelle réception à laquelle nous assistons semble prometteuse, notamment à la suite de la traduction de *De l'essence double*, de l'imminente parution en arabe de *Saussure au futur* de François Rastier, mais surtout avec les œuvres de linguistes tels que Mustapha Ghalfane et d'autres. Pour notre part, la rencontre avec S. Bouquet, coéditeur des *Écrits de linguistique générale* a été décisive et c'est grâce à lui que nous nous sommes décidés à nous investir

dans cette nouvelle aventure. En effet, S. Bouquet avait eu raison de nous le souligner dans l'une de ses correspondances :

La réception de Saussure dans les pays arabes est évidemment un thème plus focalisé, intéressant en lui-même, et non traité apparemment. Le fait que la pensée des textes saussuriens originaux soit méconnue est néanmoins un fait non spécifique aux pays arabes ! Peut-être faut-il se préoccuper plutôt de la réception future du programme saussurien dans les pays arabes (le titre du livre excellent que Rastier vient de publier est : Saussure au futur !

Nous nous réjouissons fortement que la pensée authentique de Ferdinand de Saussure puisse enfin trouver, dans les pays arabes, notamment avec la traduction des textes fondateurs, un nouvel essor qui, nous l'espérons, donnera lieu à un véritable dialogue entre les deux linguistiques : arabe et saussurienne. Il ne s'agit pas, à notre sens, de postuler des vues similaires entre l'une et l'autre, mais plutôt d'œuvrer à fructifier l'une par l'autre. Une linguistique spécifique (arabe) à laquelle se sont déjà consacrés des travaux forts anciens mériterait d'être mise en avant pour relire Saussure, continuer son programme et contribuer à l'édification d'une linguistique générale, car :

sans cesse par conséquent, écrivait Saussure, l'étude générale du langage s'alimente des observations de toute sorte qui auront été faites dans le champ particulier de telle ou telle langue. [...] Mais, réciproquement, l'étude de ces langues existantes se condamnerait à rester presque stérile, à rester en tout cas dépourvue à la fois de méthode et de tout principe directeur, si elle ne tendait constamment à venir illustrer le problème général du langage, si elle ne cherchait à dégager de chaque fait particulier qu'elle observe le sens et le profit net qui en résultent pour notre connaissance des opérations possibles de l'instinct humain appliqué à la langue. (Saussure, 2002 : 146).

Il s'agit donc de promouvoir la linguistique arabe pour être à même d'engager ce dialogue et à cette tentative nous entrevoyons déjà une première démarche, celle qui fera sienne la formule saussurienne selon laquelle : « sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie etc., le tout étant inséparable » (2002 : 45).

Non seulement cette démarche nous permettra d'étendre le champ de la linguistique arabe à toutes les autres formes de la pensée arabe qui, d'un point de vue ou de l'autre, finissent par rencontrer la langue arabe pour en définir certains concepts, comme le font par exemple les manuels des sciences coraniques, mais elle permet aussi de constituer une terminologie large et unifiée. Il faudra donc mesurer l'importance de l'attitude saussurienne pour être à même d'engager une telle démarche qui n'était pas possible lors de la première réception de Saussure. Cependant, si toutes les traductions du *CLG* avaient été entreprises au milieu des années quatre-vingt du siècle passé, à cette date la philologie saussurienne avait pourtant fait du chemin, en rendant notamment possible l'accès aux textes saussuriens authentiques. Les travaux de Robert Godel (1957), Rudolf Engler (1968-1974), Tulio de Mauro (1972) n'ont pas eu l'impact qu'ils ont aujourd'hui.

Mais si nous assistons aujourd'hui, dans les pays arabes, à une nouvelle réception de Saussure, c'est surtout suite à deux événements majeurs, qui l'un précédant l'autre, n'ont pas eu le même impact sur l'éveil de cette nouvelle réception. Aussi, signalons d'abord que les manifestations qui ont accompagné l'année 2016 du centenaire de la mort de Saussure dans divers pays du monde, même ici à Alger, avaient attiré l'attention des chercheurs non renseignés sur la nécessité de renouer avec les textes et les manuscrits saussuriens pour une meilleure compréhension des idées que Saussure a enseignées durant ses trois cours de linguistique générale. Mais c'est aussi grâce à cet autre événement qu'est la publication en 2002 des *Écrits de linguistique générale* de Saussure édités par

Simon Bouquet et Rudolf Engler que l'on commence, même avec un retard inexpliqué, notamment avec la lecture de *L'Essence double du langage*, à mesurer l'importance de cette nouvelle réception, à propos de laquelle François Rastier nous renseigne :

Paradoxes d'un corpus étendu, écrit-il, et d'une lecture retardée, les textes publiés en 2002, notamment les inédits de l'Orangerie, appartiennent à notre siècle ; c'est à nous de les lire, de les interpréter, d'évaluer leur portée, tant par rapport à la date de leur rédaction (les années 1890, vraisemblablement), que par rapport au corpus saussurien, à l'histoire même du saussurisme et à l'avenir de la linguistique (Rastier, 2015 : 18-19).

4. La linguistique saussurienne : une science unifiée de la langue et de la parole

En effet, l'on découvre aujourd'hui, avec la publication de *De l'essence double du langage*, quelles distorsions a fait subir la publication du *CLG* à la pensée de Ferdinand de Saussure, en lui prêtant un savoir qu'il n'a jamais enseigné et une conception qu'il n'a jamais conçue, notamment l'idée d'une linguistique générale fondée sur la distinction tranchée entre une linguistique de la langue et une linguistique de la parole. On découvre aujourd'hui avec intérêt qu'au contraire le programme saussurien était « celui d'une science unifiée de la langue et de la parole ». Cette thèse, une des plus importantes qui concourent au renouveau du projet saussurien, fonde le projet d'une linguistique néo-saussurienne de l'interprétation dont les principes constituent une épistémologie.

Dès 2010, S. Bouquet énonce sa thèse sous la forme suivante :

La cohérence de ce programme - qui se révèle dans les textes originaux tout autant que dans les développements que ceux-ci permettent - tient dans l'hypothèse suivante : une linguistique unifiée, strictement sémiotique et différentielle, énonçant des lois algébrisées et prenant pour objet l'événement psychique de l'interprétation, permettra la description la plus fine de l'objet empirique 'sens' dans toutes ses composantes - alors même que, différentielle de part en part, cette linguistique aura pour principe de ne jamais analyser le sens en lui-même (2010 : 54).

Le point de départ d'une telle aventure intellectuelle n'a pu être possible, nous l'avons dit, que grâce à l'apparition des textes saussuriens originaux parmi lesquels *De l'essence double du langage* occupe une place de choix, car :

[...] alors que les textes originaux, quant aux manuscrits de Saussure, n'offraient jusqu'à présent que des bribes de réflexion passablement disparates, un autographe qu'on croyait définitivement perdu - le brouillon consistant d'un 'livre sur la linguistique générale' - a surgi des placards poussiéreux où il était resté enfermé depuis près de cent ans. À la lumière de cet écrit (*De l'essence double du langage*, publié dans les *Écrits de linguistique générale* en 2002) l'ensemble du corpus des textes originaux peut être relu et réinterprété. Et cette réinterprétation permet de définir plus précisément ce qu'il n'est pas exagéré de tenir aujourd'hui pour une seconde révolution saussurienne en linguistique générale (Bouquet, 2013 : 87).

Si pour Bouquet le projet saussurien, c'est d'abord celui d'une linguistique unifiée strictement sémiotique, c'est parce que justement *De l'essence double du langage* permet de l'affirmer. En effet, Saussure y pose le postulat suivant : « Sémiologie = morphologie, grammaire, syntaxe, synonymie, rhétorique, stylistique, lexicologie, etc., le tout étant inséparable » (2002: 45), formule dans laquelle « le mot inséparable, souligné, signifie bien, pour Bouquet, dans ce contexte que le programme saussurien a pour but de mettre en équation l'interdépendance de ce qu'il nomme langue et parole » (Bouquet, 2012 : 21).

Une des illustrations de cette équation, de cette interdépendance qui affecte tout l'édifice conceptuel saussurien, se trouve dans sa conception des aspects phonétique et

morphologique de la langue. La morphologie dit-on, écrit Saussure, est l'étude des formes du langage, tandis que la phonétique serait l'étude des sons du langage. On ne peut se contenter d'une pareille définition, non seulement en théorie, mais même en pratique, car il arrivera souvent que nous ne saurons plus si nous faisons de la morphologie ou de la phonétique (F. de Saussure, 2002 : 180).

Néanmoins, si une telle caractéristique dans la pensée saussurienne a été bien mise en évidence, par L. Hjelmslev par exemple lorsqu'il affirme que « [...] depuis Ferdinand de Saussure, on a souvent soutenu qu'il existait entre certains faits d'une langue une interdépendance telle qu'une langue donnée ne peut présenter l'un de ces faits sans présenter aussi l'autre. » (L. Hjelmslev, 1971 : 37), elle ne fut que rarement exploitée à juste titre, « cette idée est sans aucun doute juste, poursuit Hjelmslev, bien qu'elle ait souvent été poussée trop loin et exploitée de façon abusive » (idem.).

Tout comme la phonétique,

la morphologie, qui est censée ne s'occuper que des formes, s'occupe parfaitement des sons. Par exemple quand je dis que l'o grec peut alterner avec ε, et pas avec α : λόγo, λέγω, mais άγω, pas d'όγ- je fais de la morphologie. Il est vrai que pour certaines personnes, cela s'appelle faire de la phonétique. À cause de la mauvaise définition. Mais il deviendra très clair, par la suite, que rien n'est plus faux et plus dangereux que de classer un fait de ce genre avec les faits phonétiques. (Saussure, 2002 : 180).

Quelle est donc cette définition juste qui permet de lever l'amalgame dans la conception des faits linguistiques et dissipe les mauvaises définitions. Pour ce cas, pour différencier le fait phonétique du fait morphologique, même s'ils sont solidaires comme le sont les autres faits linguistiques, Saussure édicte un principe de direction : « Toutes les fois qu'on considère une même forme à des dates diverses, c'est faire de la phonétique, et toutes les fois qu'on considère les formes diverses à une même date, on fait de la morphologie » (2002 : 181).

5. Pour une linguistique arabe unifiée

C'est dans la perspective d'une linguistique unifiée de la langue et de la parole qu'il convient, nous semble-t-il, de penser l'ensemble des recherches disciplinaires qui ont eu de loin ou de près la langue arabe pour objet d'étude. Néanmoins, l'étude de la langue arabe a donné lieu à une multitude de recherches disciplinaires sans réellement engager une approche interdisciplinaire, qui viendrait penser les différents acquis de l'une ou l'autre discipline, selon un programme pluridisciplinaire qui contribuerait à mieux apercevoir les multiples aspects de la langue arabe et participer au renouveau de la pensée linguistique à laquelle contribue aujourd'hui un néo-saussurisme fécond. Si un tel programme venait à être entrepris, il deviendrait alors urgent d'œuvrer à la réunification de l'ensemble des disciplines qui se rattachent à l'étude de la langue arabe ou à l'un de ses différents aspects, celles que les anciens avaient nommées *'ulûm 'al 'arabiyya* (les sciences de la langue arabe).

Dans une classification devenue classique, et qui date du 5^e siècle de l'hégire (11^e s. apr. J.-C.), 'Az-zamahšarî (1989 : 15-16) énumère dans ce qu'il appelle *'ulûm 'al 'arabiyya*, les disciplines suivantes : 1) *'ilm 'al-luġa* (lexicologie), 2) *'ilm 'abniya* (morphologie), 3) *'ilm 'ištîqâq* (dérivation), 4) *'ilm 'i'râb* (syntaxe désinentielle) 5) *'ilm 'al-ma'ânî*, (litt. 'science des significations = sémantique grammaticale), 6) *'ilm 'al-bayân*, (litt. 'science de l'expression' = rhétorique des figures), 7) *'ilm 'al-'arûḍ* (métrique), 8) *'ilm 'al-qawâfî* (science des rimes), 9) *'ilm 'inšâ' 'an-naṭr* (science de la prose), 10) *'ilm qarḍ 'aš-ši'r*

(science de la poésie), 11) *'ilm 'al-kitâba* (science de l'écriture), 12) *'al-muḥâḍarât* (science des conférences).

Sept siècles plus tard, cette classification demeure sans grands changements, Muhammad Ibn Abdelbâri (1991 : 24) recense quant à lui, dans ce qu'il appelle lui aussi *'ulûm 'al 'arabiyya* (les sciences de la langue arabe), les disciplines suivantes : 1) *'ilm 'al-luġa*, 2) *'ilm 'at-taṣrîf*, 3) *'ilm 'an-naḥw*, 4) *'ilm 'al-ma'ânî*, 5) *'ilm 'al-bayân*, 6) *'ilm 'al-badî'* (litt. 'science de l'embellissement = rhétorique des ornements du discours), 7) *'ilm 'al-'arûḍ*, 8) *'ilm 'al-qawâfî*, 9) *'ilm qawanîn 'al-kitâba* (science des règles de l'écriture), 10) *'ilm qawanîn 'al-kirâ'a* (science des règles de la lecture), 11) *'ilm 'inšâ' 'ar-rasâ'il wa al-ḥuṭab* (science de la rédaction des lettres et des discours), 12) *'ilm 'al-muḥâḍarât wa at-tawâriḥ* (science des conférences et des histoires).

Entreprendre la réorganisation de cet ensemble disciplinaire nécessite un préalable de classement, à partir duquel on peut déjà entrevoir des disciplines grammaticales, rhétoriques, littéraires et historiographiques. Il est manifeste que dans ces quatre groupes, les disciplines connexes entretiennent des rapports étroits. Il va sans dire que la lexicologie, la morphologie, et la grammaire au sens strict (syntaxe), se rejoignent pour contribuer à étudier les différents aspects organisationnels de la langue arabe. De même que les autres disciplines qui constituent les champs rhétorique, littéraire et historiographique, se rejoignent pour contribuer à étudier les différents aspects de la parole arabe.

Des tentatives de fonder des sciences interdisciplinaires ont dû être déjà entreprises, à la manière de celle engagée par Al-Jurjânî qui a débouché sur sa théorie du *naḍm* et qui consiste à fonder une rhétorique sur la base d'une grammaire. On assiste déjà avec Al-Jurjânî à l'importance accordée au sujet parlant (D.-E. Kouloughli, 2000 : 100). Néanmoins, il s'agit à notre sens d'aller au-delà d'une fusion locale de deux disciplines pour fonder une unité globale des disciplines traitant de l'usage de la langue arabe et de son usage qui va rejoindre le projet d'une linguistique unifiée de la langue et de la parole entreprise voilà déjà plus d'un siècle par Saussure. De telles démarches telles que celle prônée par Al-Jurjânî peuvent servir de point de départ. Elles permettent déjà d'entrevoir les liens intrinsèques qui s'établissent entre disciplines voisines, liens qui peuvent s'étendre aux autres disciplines.

6. Typologie des signes de langue

S'il est communément admis de nos jours qu'une des tâches à laquelle s'attèle les théories sémiotiques est celle de formuler des critères permettant une typologie des signes, l'apport de S. Bouquet est, à ce titre, significatif puisqu'il arrive en effet, à la suite d'une lecture attentive de *De l'essence double du langage*, à dégager chez Saussure une typologie sémiotique. Il s'agit d'un passage dans lequel Saussure « formule sans ambiguïté une typologie des unités sémiotiques absente des autres textes originaux (Bouquet, 2013 : 93). Ce passage est le suivant :

Toute espèce de signe existant dans le langage (1° le signe VOCAL de tout ordre, signe complet tel qu'un mot, ou un pronom, signe complémentaire comme un suffixe ou une racine, signe dénué de toute signification complète ni complémentaire comme un "son" déterminé de langue ; ou [2°] signe non vocal comme 'le fait de placer tel signe devant tel autre') a une valeur purement par conséquent non positive, mais au contraire essentiellement, éternellement NÉGATIVE. (F. de Saussure, 2002 : 178).

Cette lecture permet en effet à Bouquet de formuler des critères susceptibles de fonder une typologie fonctionnelle, c'est-à-dire « une classification liée à la fonction tenue par ces signes au regard de leur compositionnalité ». (2013 : 94). Cette dernière constitue pour Bouquet un autre critère, à côté du critère de transversalité et celui d'herméneucité. En effet, « [...] Les signes de la langue se composent dans la parole, selon la triple articulation d'un palier phonémique, d'un palier morphémique et d'un palier syntaxique. Chacun de ces paliers propose lui-même, selon un ordre interne, des unités sémiotiques indivisibles en plexus d'unités. » (Bouquet, 2012 : 27).

Pour chacun de ces paliers, Bouquet nomme comme unité minimale respectivement, et selon la terminologie en usage, phonème, morphème et position syntaxique, pour lesquels il postule un critère typologique. Ainsi,

[...] Le critère typologique distinctif du phonème est que son signifié est la simple désignation, en elle-même et pour elle-même, de la valeur différentielle de son propre signifiant [...].

Le critère typologique distinctif du morphème est que son signifié est une valeur relevant d'un système distinct de celui de son signifiant - en l'occurrence : le système différentiel des morphèmes d'une langue [...].

Le critère typologique distinctif de la position syntaxique non décomposable est que son signifié est un « sens » attaché à un signifiant de nature géométrique - en d'autres termes : une position, située dans un espace linéaire relativement à d'autres positions, et à laquelle se trouvent associées des propriétés catégorielles et hiérarchiques. (Bouquet, 2013 : 94-95).

La typologie des signes élaborée par Bouquet, dont nous n'avons donné qu'une description sommaire, permet de définir une procédure d'analyse linguistique en faisant intervenir le principe de compositionnalité commun à tous les types de signes susmentionnés. À ce titre, Bouquet estime que « Le mécanisme de la compositionnalité sémiotique de la langue, déterminé par la linéarité des signifiants (dite encore par Saussure unispécialité) conjugue deux modes de composition » (Bouquet, 2013 : 96). Une composition dite interne fait intervenir des signes de même type, l'autre peut être dite externe car elle fait composer des signes de type sémiotique différent. Ainsi, Bouquet finit par conclure que : « Toute séquence de langage interprétée peut être exhaustivement analysée, du point de vue d'une sémiotique de la langue, comme la composition successive - ou triple articulation - de phonèmes, de morphèmes et de positions syntaxiques » (Bouquet, 2013 : 97).

7. Les signes de la langue arabe

Considérons à présent, en arabe, les différents types de signes que S. Bouquet distingue au niveau de la langue, à savoir, le phonème, le morphème et la position syntaxique. Il n'est pas ininstructif de mettre au regard de ces types de signes ce que les anciens linguistes arabes ont nommé successivement *ḥarf*, *kalima* et *maḥall*.

7.1. Phonème/*ḥarf-ḥaraka*

Il n'y a pas de difficulté, pensons-nous, à faire correspondre au phonème ce que les grammairiens arabes désignaient par *ḥarf*. S'il est communément admis que le phonème s'oppose au son dans la mesure où il participe à distinguer les messages les uns des autres, cette même distinction se retrouve chez les anciens grammairiens arabes. Ainsi Ibn Jinnî, en introduisant son ouvrage de phonologie intitulé *Sirr ṣinâ'at 'al-i'âb*, définit *'al-ḥarf* en l'opposant au son de la manière suivante : « Sache que le son est un 'araḍ (accident) qui sort rectiligne et continu avec le souffle, jusqu'à ce qu'il rencontre, au niveau de la gorge, de la bouche

et des lèvres, des obstacles qui le font dévier de son état, qu'on appellera *ḥarf* » (Ibn Jinnî, 1993 : 6).

Néanmoins, si l'on considère que d'un point de vue phonétique, *'al-ḥarf* est l'équivalent phonologique du phonème, il n'en demeure pas moins qu'il garde une certaine spécificité dans la mesure où, contrairement au phonème qui s'actualise en voyelle et consonne, *'al-ḥarf* lui ne peut être actualiser sans *ḥaraka*. Aussi, nous soutenons que la distinction consonne/voyelle est inopérante dans le cas de l'arabe, car les *ḥarakât* ne sont pas des phonèmes qui peuvent être prononcés séparément et donner lieu ainsi à des signes linguistiques tels qu'en français les mots *à*, *eut* et *eau*. Aussi, contrairement à la voyelle des langues indo-européennes, *'al-ḥaraka* n'a pas d'existence propre et ne peut être exprimée que faisant partie intégrante du *ḥarf* qu'elle désaffecte de son état de sukûn.

En outre, ces *ḥarakât* qu'on nomme voyelles et notées *a*, *u*, et *i*, ne sont, à notre avis, que trois positions du *ḥarf hamza* noté phonétiquement [ɔ]. En ce sens que le jeu *ḥarf/ḥaraka* n'est pas d'ordre linéaire comme l'est celui de la consonne/voyelle où leur succession dans la chaîne parlée est plus manifeste. En fait, la racine arabe est purement consonantique :

elle diffère donc nettement de la racine dans les langues indo-européennes, où elle apparaît sous une forme syllabique, c'est-à-dire avec des voyelles [*ḥarakât*] dont les variations et les alternances jouent un rôle essentiel dans le mécanisme et dans l'histoire de ces langues. (Blachère et Gaudefroy-Demombynes, 1975 : 13).

De plus, la réalisation phonétique du *ḥarf* ne peut s'accomplir, en discours, qu'accompagnée d'une *ḥaraka*, et ne peut donc s'opposer aux *ḥurûf* mais plutôt au *sukûn* qui désigne l'absence d'une *ḥaraka* (mouvement). Ces quatre facteurs nous amènent donc à récuser l'opposition consonne/voyelle comme propre au système phonétique arabe, contrairement à ce que peuvent penser certains linguistes et grammairiens (Cf. J. Contineau, 1960 : 12, par ex.). Il est vrai que les avis des linguistes arabes divergent quant à cette question, notamment en ce qui concerne le rapport linéaire qu'entretiennent *'al-ḥarf* et *'al-ḥaraka*, en termes d'antériorité ou de postériorité, lorsqu'ils sont considérés comme indépendants. Peu connus sont les grammairiens ou linguistes arabes qui ont adopté l'attitude où *'al-ḥaraka* est postulée comme précédant *'al-ḥarf*, ce point de vue a été largement critiqué, notamment par Ibn Jinnî pour qui, suivant en cela Sibawayh, *'al-ḥaraka* est postérieure au *ḥarf*, car, c'est *'al-ḥaraka* qui selon lui permet, par exemple, d'articuler les *ḥurûf* semblables qui se succèdent dans des mots tels que *malal* ou *dafaf* ou *šamam*, et d'éviter leur contraction géminative ('idgâm) (Ibn Jinnî, 2006 : 519).

Nous adhérons, pour notre part, à l'avis de 'Abû 'Alî 'Al-fârisî, cité par Ibn Jinnî (2006 : 520), pour lequel *'al-ḥaraka* se produit avec le *ḥarf* et pour preuve (argument considéré par Ibn Jinnî comme fort) 'Abû 'Alî fait remarquer que le *ḥarf nûn* si, apocopé, est d'origine nasale, alors que mouvementé, c'est-à-dire adjoint d'une *ḥaraka*, est d'origine buccale. C'est aussi l'avis de Maḥammad 'Al-šabban qui fait remarquer, quant à lui, que si *'al-ḥaraka* succède au *ḥarf*, cela ne signifie nullement qu'il s'agit d'une succession temporelle, mais plutôt d'une succession de rang (1981, II : 238). C'est aussi l'avis de 'Al-'okbarî pour qui non seulement *'al-ḥaraka* se produit avec le *ḥarf*, mais serait en outre une caractéristique du *ḥarf*, au même titre que *'al-madd* (allongement), *'al-jahr* (sonorité), *'al-šidda* (intensité) ou autres.

7.2. Morphème/*kalima*

'*Al-kalima* est sans aucun doute la notion la plus commune dans les grammaires arabes, nous nous y intéresserons ici dans le but de savoir si elle peut être considérée comme l'équivalent de la notion de morphème. Ce dernier désigne :

[...] le plus petit élément significatif individualisé dans un énoncé, que l'on ne peut diviser en unités plus petites sans passer au niveau phonologique. C'est donc l'unité minimale porteuse de sens que l'on puisse obtenir lors de la segmentation d'un énoncé sans atteindre le niveau phonologique (Dubois et *al.*, 2007 : 310).

Ainsi, deux critères semblent fonder le morphème : un critère formel selon l'opposition (forme divisible/indivisible) conjugué à un critère sémantique selon lequel si la forme est divisible, ses divisions sont alors des formes significatives. La grammaire arabe, '*al-kalima* est définie par 'Az-zamaḥṣarî : "'*Al-kalima* est une forme vocale comportant, par convention, une signification simple. C'est un genre sous lequel se regroupent trois espèces : '*ism* (nom), '*fi'l* (verbe) et '*ḥarf ma'na* (particule) ».

Ainsi, la définition proposée par 'Az-zamaḥṣarî n'interdit pas de postuler '*al-kalima* comme équivalent du morphème dans la mesure où elle est n'est pas divisible en unités simples de sens. Ce postulat est notamment explicité par 'Ibn Yâ'îš, dans son commentaire de la grammaire 'Az-zamaḥṣarî :

En disant 'désignant une signification', l'auteur opère une première distinction entre forme signifiante et forme insignifiante inutilisée. Et en disant 'simple' l'auteur opère une deuxième distinction, entre forme simple et forme complexe. Ainsi, '*Al-rajulu* (l'homme), '*al-ḡulâmu* ainsi que toutes les formes déterminées par la particule '*al* (le, les), car elles comportent deux significations : le déterminant et le déterminé. Si d'un point de vue articulatoire, ils semblent ne désigner qu'une seule forme vocale (*lafz*), ce sont pourtant deux *kalima* (2001 : 70-71).

7.3. Position syntaxique/*Mawqi'*

La notion de « position syntaxique », telle qu'elle est formulée par S. Bouquet à la suite de Saussure, à savoir « [...] une position, située dans un espace linéaire relativement à d'autres positions, et à laquelle se trouvent associées des propriétés catégorielles et hiérarchiques » (2013 : 95), rappelle celle de *mawqi'* (littéralement position) très usitée en grammaire arabe, en syntaxe désinentielle ('*i'râb*) notamment. Il suffit de parcourir '*Al-kitâb* de Sîbawayh pour s'en convaincre. Ainsi, c'est la position (syntaxique) qui semble être, selon ce dernier, un critère décisif pour définir '*al-mubtada'* par rapport au *ḥabar* (1977 : 24), en ce sens qu'il est le premier des deux éléments formant la phrase nominale.

Nous constatons aussi, chez les grammairiens arabes, l'usage du terme de *mawqi'*, lorsqu'il s'agit de la syntaxe des phrases ('*i'râb 'al-jumal*). Ainsi, pour 'Al-Jurjânî par exemple : « Toute phrase occupant la position d'un élément simple (*mufrad*) prendra, en ce lieu, ce qu'advient de cet élément par son '*i'râb* » (1982 : I, 292).

La notion de position intervient aussi, chez les grammairiens arabes, dans la distinction entre la phrase nominale et la phrase verbale, cette dernière est ainsi nommée en raison de la position qu'occupe le verbe en début de phrase, telle que la définit 'Ibnu Hišâb dans son *Muḡnî*, (2000 : V, 13). On le voit donc, la fonction grammaticale des éléments semble donc être tributaire de la position qu'ils occupent, qu'il s'agisse de morphèmes au sein de la phrase, ou de phrases simples au sein de la phrase complexe. « La notion de position, en linguistique, écrit Bouquet, lie indissociablement géométrie et nature catégorielle » (Bouquet , 2013 : 95).

Notons enfin que cette triple articulation suscite des approches multiples qu'elle permet du coup de les articuler.

8. Différentes approches liées à la triple articulation du langage

Si cette triple articulation en phonème, morphème et position syntaxique, permet au linguiste de postuler différentes approches tout en lui permettant de les articuler, c'est parce que :

le programme saussurien, comme l'écrit Simon Bouquet, apparaissant comme celui d'une sémiotique unifiée du langage, postule la nature homogène de son objet : de part en part, cette linguistique a affaire à des signes organisés en systèmes. En l'occurrence, si l'existence des langues et leur diversité ressortissent à une évidence intuitive, le concept saussurien de « langue » transforme cette évidence en construction épistémologique : c'est parce qu'on peut considérer comme homogène la nature sémiotique des unités analysables de la langue - aux plans du phonème, du morphème et du syntagme - que le programme scientifique de cette linguistique est possible. (auteur 2016 : 260-261).

À ce titre, l'auteur entrevoit qu'à chaque plan, phonologique, morpho-lexicologique, et syntaxique, une analyse est possible. Ainsi,

- au plan phonologique lui-même, l'analyse ressortit à une sémiotique dans les cas de valeur iconique (onomatopées ou harmonisme) ;
- aux plans morphologique et lexicologique, le principe de sémiotité permet en outre de recatégoriser des concepts grammaticaux ou linguistiques communs (« anaphore », « déixis »), et l'ensemble des objets des linguistiques « énonciatives », comme relevant d'une sémiotique de l'indexicalité au sein d'une linguistique de la langue ;
- au plan syntaxique, cette conception permet de considérer la géométrie des places et des positions comme une sémiotique ;
- et, [...] l'objet épistémologique « signe » se laisse étendre, dans le cadre d'une linguistique de la parole, à des plexus de globalité supérieurs » (idem : 261).

9. La linguistique, une science de l'interprétation

Nous l'avons souligné ci-haut, pour S. Bouquet, le programme saussurien qui se révèle dans les textes originaux de F. de Saussure, conforté par la publication de *De l'essence double du langage*, se fonde sur l'hypothèse d'une linguistique unifiée de la parole et de la langue, une linguistique strictement sémiotique et différentielle, qui aura pour tâche la description du sens dans toutes ses composantes. Néanmoins, dès que l'on quitte le plan du signifiant pour celui du signifié, la triple articulation ne permet pas à elle seule d'interpréter le sens d'une séquence linguistique. Pour cela, il faudrait faire intervenir un autre composant, celui que Bouquet nomme le signe global, non compositionnel, répondant de l'ensemble de la séquence analysée. Bouquet commence par spécifier que

[...] toute séquence de langage interprétée peut être considérée, en elle-même, comme un 'signe global' (ou signe de parole) - que cette séquence soit une holophrase de la conversation familière ou un roman de 4 000 pages ; le signifiant de ce signe global est homomorphe à la totalité de ses signifiants de langue ; son signifié s'étend, minimalement, à l'intégralité de la séquence analysée.

Ensuite, fait-il remarquer que

[...] par « signifié global », en l'occurrence, on entendra non pas la somme des signifiés de langue, mais des traits spécifiques de sens s'étendant à l'intégralité de la séquence analysée, indépendamment desdits signifiés de langue ; ces traits de sens seront regardés comme

appartenant à une synchronie de signifiés globaux et, en cela, posés comme co-présents à l'esprit d'un locuteur-interprète ; ils pourront donc être littéralisés dans une algèbre différentielle.

Après quoi, il insiste sur le fait que « [...] le signe global ainsi défini, n'obéit pas à la logique compositionnelle des signes de langue ; au contraire, ressortissant au tout d'une séquence de langage, il détermine l'interprétation des parties de cette séquence que sont les signes de langue ».

Enfin, écrit-il, « [...] ce signe de parole peut, tout comme les signes de langue, se composer dans des unités et des plexus de globalité ; toutefois, pour l'analyse, ce sera toujours un niveau simple de cette composition, correspondant à la totalité d'une séquence de langage analysée, qui sera envisagé » (Bouquet, 2012 : 28).

L'introduction de ce nouvel élément qu'est le 'signe global', emprunté à l'herméneutique de Schleiermacher, participe d'une tentative de fonder une linguistique néosaussurienne de l'interprétation. Bouquet précise que :

La tradition herméneutique désignée ici est celle de Schleiermacher. On opère, à son endroit, une réduction méthodologique au regard de ce qui est dénommé depuis Dilthey cercle herméneutique : tant en limitant la notion de « global » à une séquence de langage analysée, qu'en ne prenant pas en compte la détermination du global par le local : dans cette perspective, les domaines saussuriens de la langue, d'une part, et de la parole, d'autre part, correspondent assez précisément à ce que Schleiermacher nomme d'une part interprétation grammaticale, et d'autre part interprétation technique (ou interprétation psychologique) (2013 : 100).

Bouquet arrive ainsi à penser une articulation des signes de la langue avec ceux de la parole dans les termes suivants :

Le pas franchi par le programme est de postuler le point de vue d'un signe global -autrement dit : d'un signifié global s'étendant à la totalité du signifiant - texte analysé (que le texte soit une holophrase de la conversation familière, un roman de 800 pages ou quelque séquence que ce soit de ce roman). Contrairement au signe de langue, le signe de parole n'obéit pas à une logique compositionnelle partie-tout ; au contraire, global, il détermine l'interprétation compositionnelle de ses parties que sont les signes de langue. Ceci étant, tout comme les signes de langue, les signes de parole peuvent se composer, à leur niveau, dans des unités et des plexus de globalité. Par exemple : les séquences correspondant aux « tours de parole » se composent au sein d'une conversation ; les séquences de discours rapporté au sein d'une séquence orale ou écrite qui les contient ; les parties conventionnelles d'un canon textuel (comme la « chute » au sein d'un sonnet, la périclase au sein d'un discours), etc.

Aux signifiés globaux de parole, correspondent des objets conceptuels intuitifs -familiers à diverses approches d'analyse textuelle ou discursive, mais souffrant d'un déficit épistémologique notoire - dénommés diversement *discours*, *type*, *mode*, *genre*, *champ générique*, *sous-genre*, *registre*, *domaine*, *niveau*, *isotopie*, *thème*, etc. Dans la présente perspective néosaussurienne, ces objets conceptuels sont ré-analysés de manière à être traités exclusivement sur un mode sémiotique et différentiel. (Bouquet, 2016 : 265).

Pour notre part, après avoir défini ce que peuvent être, d'un point de vue typologique, les signes de la langue arabe, et sommes arrivés à en recenser *'al-ḥarf*, *'al-kalima* et *'al-maḥall*, nous désirons nous pencher à présent sur ce que peut être un signe global. Nous le traiterons dans la perspective d'analyse d'un genre de parole précis, celui du texte coranique. Nous verrons qu'il faudra faire intervenir des critères pour définir les séquences adéquates pour servir de signes globaux. Ceux-ci ne peuvent, à notre avis, que résulter

d'une segmentation dudit texte qui prend en considération la pause (*'al-waqf*) et non pas seulement d'une segmentation en versets.

10. Le texte coranique : organisation syntagmatique

Nous avons, dans un article récemment paru dans la revue *Al-lisâniyyât* (2018 : 7-29), proposé une organisation syntagmatique pour le texte coranique qui fait intervenir deux notions capitales, à notre sens, pour saisir les différentes articulations du dit texte ; celles de sourate et de lexie. Nous entendons par lexie coranique « la séquence du texte coranique limitée par deux *waqf* (pauses) successifs ». En effet, car le sens dans le texte coranique ne peut être pleinement saisi qu'après avoir fait intervenir la notion d'*'al-waqf* (pause) puisque les versets ne constituent pas tous, tout le long du texte coranique, des unités de signification complètes. Les arrêts de la lecture, codifiés dans le texte coranique par des signes diacritiques au-dessus des mots, ne coïncident pas souvent avec la fin des versets, où le sens déborde, pour être saisi dans toute sa totalité, tantôt sur une partie du verset successif, tantôt sur plusieurs.

Nous nous proposons aujourd'hui de considérer ces signes du texte coranique, c'est-à-dire la sourate et la lexie, comme respectivement un signe global et un signe local, pour s'approprier la méthodologie d'analyse proposée par Bouquet. Nous partons de la proposition que la composition en sourates constitue une première forme d'organisation du texte coranique. Celles-ci sont dotées d'une autonomie les distinguant les unes des autres, dont chacune forme un micro-univers sémantique. En effet, si chaque sourate du Coran se distingue des autres par son titre, par le nombre de versets dont elle est composée, par le thème ou les thèmes dont elle traite, les oulémas musulmans distinguent aussi les sourates les unes des autres par les distinctions suivantes ; mecquoises/médinoises (non sans rappeler la signification que porte cette dichotomie, tant sur le plan des thèmes traités que sur celui du style) ; courtes/longues ; révélées de nuit/de jour ; révélées en bloc/morcelées: etc., sont autant de dichotomies distinctives tissant un réseau de différenciation des sourates coraniques entre elles. Dès lors, ne peut-on ne pas céder, devant une telle conception, à la tentation de postuler pour les sourates coraniques une existence propre, autonome, et dire qu'elles possèdent chacune un univers sémantique propre, (c'est-à-dire « la totalité des significations, postulée comme telle antérieurement à son articulation ». (Greimas et Courtés, 1979 : 408).

Il va de soi que considérer les sourates comme des signes globaux par rapport aux lexies qui sont des signes locaux n'empêche pas, pensons-nous, de les considérer à leur tour comme des signes locaux par rapport à la totalité du texte coranique qui est leur signe global. En effet, cette existence autonome proposée pour les sourates ne leur confère aucunement une indépendance du reste des sourates puisqu'elles se constituent avant tout comme parties du Coran. D'un point de vue sémiotique, nous dirons que cette dépendance peut être traitée au niveau de l'isotopie des lexies, l'isotopie des sourates, l'intratextualité et l'intertextualité, etc. Le postulat que le Coran est un texte clos, dont l'univers est composé d'univers englobés dans des sourates, contribue à s'assurer de la pertinence du mode de découpage que nous proposons du texte coranique. Grâce à cette autonomie, la sourate constitue un excellent cadre d'étude du texte coranique.

11. Méthodologie d'analyse : principe d'homonymie et '*al-âyyât* '*al-mutašâbihât*

Après avoir proposé pour le texte coranique son signe global et établi les limites de ses lexies ou séquences coraniques, il nous faut maintenant chercher à lui proposer une

méthodologie d'analyse de telles séquences. À ce titre, la linguistique de l'interprétation observe l'approche suivante :

Pour décrire le sens d'une quelconque séquence de langage, la linguistique de l'interprétation (1) opposera cette séquence à une séquence homonyme et (2) énoncera, sous la forme de lois algébrisées, les corrélations - entre le niveau sémiotique global et le niveau sémiotique local - rendant compte de la différence d'interprétation de ces deux séquences (Bouquet, 2010 : 57-58).

Le niveau sémiotique global a pour fonction de servir de cadre d'actualisation des signes locaux qui, eux, forment la triple articulation du langage (phonème, morphème, position syntaxique). Le sens, ne peut dès lors être saisi que si l'on fait intervenir ce signe global dont les signifiés suprasegmentaux, s'étendant à la totalité de la séquence de parole analysée.

L'écriture d'une loi de corrélation dans ce cadre méthodologique suppose un corpus d'interprétation et un corpus de grammaires. Le corpus d'interprétation sera composé de deux séquences de langage homonymes (c'est-à-dire auxquelles un sujet-interprète reconnaîtra simplement, pour un signifiant segmental global semblable, un sens différent). Le corpus de grammaires - autrement dit, de littéralisations différentielles ad hoc - comprendra : (a) une grammaire différentielle de la valeur dans ce corpus d'interprétation des signifiés locaux qui varient pour chacune des deux séquences ; (b) une grammaire différentielle de la valeur dans ce corpus d'interprétation des signifiés globaux de ces deux séquences (Bouquet, 2010 : 58).

On l'a vu, la linguistique néosaussurienne de l'interprétation de S. Bouquet, outre qu'elle fonde l'indissociabilité de la linguistique de la langue et celle de la parole, donne surtout le primat de la deuxième sur la première, en affirmant du coup un principe saussurien fondamental que F. Rastier nomme « primat du global (le texte) sur le local (la forme) », principe selon lequel, disait Saussure « la valeur d'une forme est tout entière dans le texte dont on la puise, c'est-à-dire dans l'ensemble des circonstances morphologiques, phonétiques, orthographiques, qui l'entourent et l'éclairent » (1972 : 351). Rastier fait remarquer que :

Saussure énonce ce principe en raison du caractère fondamentalement contextuel et donc textuel de sa sémiotique [...]. Ce principe conduit au dépassement de la problématique logico-grammaticale en linguistique, pour laisser place à une réflexion sur le texte qui permette de penser la détermination du textuel sur le morpho-syntaxique. (2015 : 161).

C'est dans ce contexte que Bouquet fait intervenir le concept d'homonymie pour mettre en pratique le principe de la détermination du local (différents signes de la langue) par le global (séquence textuelle dans laquelle apparaît le signe en question). L'usage de l'homonymie conjugue, rappelons-le encore, les deux principes de sémiotité et de différentialité. Il s'agit de construire à partir d'un segment de texte :

[...] un autre segment de texte dont le signifiant phonologique est identique et dont l'interprétation diffère. Sur ces prémisses, l'analyse consistera pour chacun des textes homonymes observés, à déterminer des valeurs - non pas absolues mais relatives à l'analyse concernée, ce qui garantit leur caractère différentiel - au palier segmental de la langue et au palier suprasegmental de la parole. Ces valeurs, notées par de simples traits oppositifs, reviennent de fait à des littéralisations de différences (Thénault, 2014 : 326-327).

L'homonymie qui nous concerne ici a été traitée en linguistique arabe à partir de ce que les linguistes désignent par *'al-muštarak 'al-lafdi*, (homonymie morphologique), à la manière du morphème *'ayn* qui englobe les significations d'œil, de source, d'essence, d'entité, etc. Néanmoins, *'al-muštarak* peut concerner non pas seulement des unités

morphologiques mais peut s'étendre à un segment de parole. Aş-şuyûti (1986 : I, 369) rapporte, dans ce sens, la fameuse réponse adressée par Abû Bakr Aş-şiddîq lorsqu'en compagnie du Prophète, on lui demanda qui il était, il répondit : « *hâda rajulun yahdî as-sabîl* » (C'est un homme qui me montre la voie) dans lequel la désignation *yahdî as-sabîl* peut être ramenée au prophète comme elle peut être ramenée au guide. Néanmoins, nous n'avons jusqu'à présent rencontré en linguistique arabe aucune notion explicite désignant l'homonymie textuelle, *'al-muštarak an-naşši*. Par contre, nous pensons qu'en sciences coraniques, l'homonymie textuelle peut être appréhendée à partir de la notion d'*'al-mutaşâbih*.

12. Conclusion

Nous nous sommes contenté dans le présent article de résumer, à grands traits, les principaux concepts et méthodologie d'analyse mis en œuvre par S. Bouquet pour fonder sa théorie linguistique néo-saussurienne de l'interprétation. Si nous l'avons située, quant à nous, par rapport à une nouvelle réception arabe de la pensée saussurienne, c'est parce qu'elle oriente sa réflexion dans le sens d'une lecture attentive des textes authentiques de Ferdinand de Saussure. Aussi, contrairement à la première réception, enclenchée notamment par les cinq différentes traductions du *CLG*, la présente réception à laquelle nous espérons œuvrer ne se contente pas de traduire une œuvre, comme se fut le cas du *CLG*, sans en connaître la genèse. Nous pensons avoir aussi démontré qu'il n'est pas toujours nécessaire, pour rendre compte d'une telle œuvre, de recourir à l'emprunt. Une lecture aussi attentive de la pensée linguistique arabe est à même de résorber ce déficit.

Ainsi, si nous sommes arrivé à une typologie des signes de la langue arabe en *ḥarf*, *kalima* et *mawqî'*, c'est parce qu'elle renseigne, pensons-nous, sur une réalité propre à la langue arabe et, qu'en même temps, elle justifie la lecture de Simon Bouquet à partir des textes de Saussure. Cet exemple montre, pensons-nous, qu'il est illusoire de continuer à dialoguer avec les nouvelles tendances en sciences du langage sans s'imposer d'une meilleure connaissance de notre tradition linguistique.

Références bibliographiques

- 'AL-'OKBARÎ 'A. 'A. 1995. *'Al-lubâb fî 'ilali 'al-binâ' wa 'al-'i'rab*. Edité par Ghazi Mokhtar Tlimat. Dar al-Fikr. Damas.
- 'AZ-ZAMAKHCHARI J.- A. 1989. *'Al-qıştâs fî 'ilm 'al-'arûḍ*. Edité par Fakhr Eddine Kabawa. Maktabat Al-ma'ârif. Beyrouth.
- 'IBN ABDELBAÏ M. 1991. *'Al-kawakib 'Ad-duriyya 'alâ muttamimat 'al-'ajurumiyya*. Mu'asasat 'al-kurub 'al-'ilmiyya. Beyrouth.
- 'IBNU HICHAM 'Al-'Anşârî. 2000. *Muğnî 'al-labîb 'an kutubi 'al-'a'ârîb*. Edité par Abdaltif Mohamed Al-Khatib. Silsila Turâṭiyya. Kuwayt.
- AS-SABBAN M. 'I. 'A. 1981. *Ḥachiya 'Aş-şabbane šarḥ 'al-Aşmûnî*, Edité par Taha 'Abd Arra'ûf. Al-maktaba al-tawqîfiya. Le Caire.
- AŞ -ŞUYÛṬI J.-'A. 1986. *'Al-muzhir fî 'ulûm 'al-luġa*. Edité par Mohammed Ahmad Jade et al. 'Al-maqtaba 'Al-'aşriyya. Beyrouth.
- BLACHÈRE R. et GAUDEFROY-DEMOMBYNES M. 1975. *Grammaire de l'Arabe Classique*, G.-P. Maisonneuve & Larose, Paris.
- BOUQUET S. 1996. *Introduction à la lecture de Saussure*. Payot. Paris.
- BOUQUET S. 2010. « D'une épistémologie néosaussurienne de la linguistique à la question de l'universalité des droits de l'homme » dans *RIFL*. N° 3. pp. 52-64.
- BOUQUET S. 2012. « Principe d'une linguistique de l'interprétation : une épistémologie néosaussurienne » dans *Langages*. N° 185. pp. 21-33.

- BOUQUET S. 2013. « Triple articulation de la langue et articulation herméneutique du langage. Quand De l'essence double du langage réinterprète les textes saussuriens » dans *Arena Romanistica*. N° 12. pp. 86-102.
- BOUQUET S. 2016. « Ontologie et épistémologie de la linguistique dans les textes originaux de Ferdinand de Saussure » dans *Entornos*. Vol. 29. N° 2. pp. 257-268.
- CONTINEAU J. 1960. *Cours de phonétique arabe*. Klincksieck. Paris.
- DUBOIS J. et al. 2007. *Linguistique et Sciences du langage*. Larousse. Paris.
- GODEL R. 1957. *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Droz. Genève.
- GREIMAS A. J. et Courtés J. 1979. *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*. Hachette. Paris.
- HAMIDLLAH M. 1959. *Le Saint Coran*.
- HJELMSLEV L. 1971. *Prolégomènes à une théorie du langage*. Traduit par U. Canger. Minuit. Paris.
- IBN ABDALBÂRI M. 1991. *Al-kawâkib Ad-duriyya*. Mu'asasat 'al-kutub 'at-ṭaqâfiyya. Beyrouth.
- IBN JINNÎ 'U. 1993. *Sirr šinâ'at 'al-'i'râb*. Edité par Hassan Hindaoui. Dar Al-Qalam. Damas.
- IBN JINNÎ 'U.. 2006. *'Al-ḥašâ'iš*. Edité par Ali Najjar. Alam Al-kutub. Beyrouth.
- IBN YA'ÛCH 'A.- 'A. 2001. *Šarḥ 'Al-mufassal*. Edité par Emile Yakoub. Dar 'Al-Kutub 'Al-'ilmiyya. Beyrouth.
- KOULOUGHLI D.-E. 2000. « Le modèle d'analyse de l'énoncé des rhétoriciens arabe dans le 'ilm 'al-ma'ânî » dans *Histoire Epistémologie Langage*. Tome 22. Fascicule N° 2. pp. 97-104.
- MOUNIN G. (dir.). 2004. *Dictionnaire de linguistique*. P. U. F. Paris.
- RASTIER F. 2009. *Sémantique interprétative*. P. U. F. Paris.
- RASTIER F. 2010. « Saussure et les sciences du texte » dans J.P Bronckart, E Bulea & C. Bota (éds.). *Le projet de Ferdinand de Saussure*. Droz. Genève. pp. 315-333.
- RASTIER F. 2015. *Saussure au futur*. Les Belles Lettres. Paris.
- SAUSSURE F. de. 1879. *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indo-européennes*. G. Teubner. Leipzig.
- SAUSSURE F. de. 1957. « Cours de linguistique générale (1908-1909). Introduction (d'après des notes d'étudiants) », édité par R. Godel dans *Cahiers Ferdinand de Saussure*, n° 15. pp. 6-103.
- SAUSSURE F. de. 1968. *Cours de linguistique générale*. Edition critique par R. Engler. Tome I. Harrassowitz. Wiesbaden.
- SAUSSURE F. de. 1972. *Cours de linguistique générale*, publié par C. Bally et A. Sechehaye, avec la collaboration de A. Riedlinger, édition critique par T. de Mauro. Payot. Paris.
- SAUSSURE F. de. 1974. *Cours de linguistique générale*. Edition critique par R. Engler. Tome II. Appendice. Harrassowitz. Wiesbaden.
- SAUSSURE F. de. 1986. *Muḥâḍarât fî 'al-lisâniyyât 'al-'âma*. Traduit par Youssef Ghâzi et Majid Nasr. Entreprise Algérienne de Publication. Alger.
- SAUSSURE F. de. 2002. *Écrits linguistique générale*, texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler. Gallimard. Paris.
- SAUSSURE F. de. 2018. *La grammaire du gotique. Deux cours inédits*, édités avec notes et commentaires par André Rousseau. Honoré Champion éditeur. Paris.
- SÎBAWAYH 'A.- B. 'U. 1977. *'Al-Kitâb*. Edité par 'Abdu 'As-alâm Harûn. Maktabat 'Al-hânjî. Le Caire.
- STAROBINSKI J. 1971. *Les mots sous les mots. Les anagrammes de F. de Saussure*. Gallimard. Paris.
- THÉNAULT C. B. 2014. *La renaissance néosaussurienne du paradigme différentiel en linguistique et son illustration négative par la théorie du présent de l'indicatif en français*, Thèse de Doctorat sous la direction de Simon Bouquet. Université Paris Ouest Nanterre La Défense. Paris.